

Sélection d'article sur la politique suisse

processus

Elementarschäden in der Landwirtschaft (Po. 14.3815)

Imprimer

Éditeur

Année Politique Suisse
Institut für Politikwissenschaft
Universität Bern
Fabrikstrasse 8
CH-3012 Bern
www.anneepolitique.swiss

Contributions de

Gerber, Marlène
Porcellana, Diane

Citations préféré

Gerber, Marlène; Porcellana, Diane 2025. *Sélection d'article sur la politique suisse: Elementarschäden in der Landwirtschaft (Po. 14.3815), 2014 - 2017*. Bern: Année Politique Suisse, Institut de science politique, Université de Berne. www.anneepolitique.swiss, téléchargé le 14.04.2025.

Sommaire

Chronique générale	1
Infrastructure et environnement	1
Protection de l'environnement	1
Dangers naturels	1

Abréviations

Chronique générale

Infrastructure et environnement

Protection de l'environnement

Dangers naturels

POSTULAT
DATE: 12.12.2014
MARLÈNE GERBER

In einem Postulat zeigte sich Jacques Bourgeois (fdp, FR) besorgt ob der durch Naturgefahren verursachten **Elementarschäden in der Landwirtschaft**, die in jüngster Zeit zugenommen hätten. Aus diesem Grund verlangte er vom Bundesrat einen Bericht, der zum einen die im Umland eingesetzten Massnahmen zur Unterstützung der Landwirtschaft im Falle von Ernteschäden aufzeigen soll, wobei sich der Postulant im Besonderen für Informationen zu bestehenden Ernteversicherungssystemen interessierte. Zum anderen soll der Bericht eruieren, wie solche Schäden in Zukunft verringert werden könnten. Hierzu sollen die Melde- und Überwachungssysteme für Naturgefahren sowie die für die Forschung zur Verfügung stehenden Mittel in diesem Bereich bewertet werden. Der Nationalrat folgte dem unterstützenden Antrag der Regierung und überwies das Anliegen in der Wintersession diskussionslos.¹

POSTULAT
DATE: 12.06.2017
DIANE PORCELLANA

Le postulat, intitulé **prévenir et compenser les risques naturels au sein de l'agriculture**, a finalement été **classé** par le Conseil national. Il l'a fait sur proposition du Conseil fédéral, qui considérait avoir atteint l'objectif de l'intervention parlementaire avec son rapport "Politiques agricoles. Comparaison internationale axée sur la prise en considération des risques". Le rapport fait ressortir, que le champ d'action des politiques agricoles menées en Suisse et dans l'Union européenne est plus vaste que celui du Canada et des Etats-Unis. Alors que ces deux derniers pays recourent à des instruments de gestion des risques, la Suisse privilégie les paiements directs pour assurer et encourager la fourniture des prestations demandées par la société. Les assurances privées permettent de couvrir suffisamment les risques susceptibles d'affecter la production. Le rapport conclut que la Suisse n'a pas besoin d'introduire de nouveaux instruments de gestion des risques ou de soutenir financièrement des mesures privées. Toutefois, le Conseil fédéral s'informerait quant à l'évolution des politiques agricoles étrangères et quant à leurs instruments de gestion des risques.²

1) AB NR, 2014, S. 2356

2) Rapport du Conseil fédéral-Politiques agricoles. Comparaison internationale axée sur la prise en considération des risques